

Les migrations internationales d'hier à demain.

Enseignements de l'histoire et perspectives d'avenir

Leçon inaugurale du Colloque international du Laboratoire de recherche Actuariat, criminalité financière et migration internationale sur *Futur de la migration internationale : enjeux et défis*.
Casablanca – Royaume du Maroc, 7 au 9 janvier 2016

Pr Papa Demba Fall, IFAN-UCAD de Dakar, Sénégal

papadem.fall@ucad.edu.sn

00221 77 155 63 80

M. le Représentant du Ministre chargé des Marocains résidents à l'étranger et Directeur des affaires de la migration

Mme la Chargée de mission de l'OIM

M. Le Doyen de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Hassan II de Casablanca

M. le Président Links

M. le Pr. Rachid CHAABITA, Directeur du Laboratoire ACIFIMI.

Mmes et MM. les invités en vos titres et qualités

Chers Collègues

Chers étudiants

Je voudrai tout d'abord remercier les membres du Comité scientifique du colloque qui nous réuni dans cette belle ville de Casablanca pour m'avoir fait l'honneur de prononcer le discours introductif de nos travaux.

Vous me donner aussi l'occasion de magnifier les relations d'amitié et de fraternité qui lient mon pays, le Sénégal, au Royaume chérifien.

Dans la présente leçon inaugurale intitulée *Les migrations internationales d'hier à demain. Quelques enseignements de l'histoire et perspectives d'avenir* - j'ambitionne de traiter de la centralité de la question migratoire dans les relations internationales désormais marquées par l'irréversible processus de globalisation.

Mon exposé organisé autour de deux principales thèses fera la part belle au continent africain en général et au Sénégal en particulier dans le choix des exemples illustrant mon propos.

La première partie du texte s'attache à rappeler le rôle éminent joué par les migrations dans l'affirmation de pôles de développement à l'échelle planétaire.

La seconde idée que je développerai à partir de constats indéniables traite de l'évolution qui a fait de la migration le parent pauvre de la mondialisation

Je dois préciser à mon auditoire que du fait de la diversité des mobilités humaines, je ne traiterai ici que de la migration internationale de travail.

UN MONDE DOMINE PAR LES MOBILITES

Selon l'Organisation internationale du travail, deux tiers des 232 millions de migrants comptabilisés dans le monde soit 151 millions d'individus sont des travailleurs.

Si l'on rapporte le nombre total de migrants dans le monde à la population de la planète qui est de 7 349 472 000 en 2015, le taux de migrants internationaux n'est que de 3,15 %.

On notera avec force que "*48,5% soit près de la moitié des travailleurs migrants est concentrée dans deux grandes sous-régions, l'Amérique du Nord et l'Europe*".

Les autres grands foyers d'accueil de par le monde sont aujourd'hui l'Australie, le Golfe de Guinée et l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Proche Orient, le Japon, etc.

1 HISTORIQUEMENT, LA MIGRATION A ETE UN FORMIDABLE OUTIL DE MISE EN VALEUR DES TERRITOIRES

Les Etats-Unis d'Amérique sont l'exemple le plus illustre de peuplement du territoire par la migration qui s'est déroulée sur plusieurs siècles. Le mouvement se poursuit d'ailleurs vers le pays et ses différentes parties avec le *westward movement*

L'Afrique du Sud des Boers illustre parfaitement l'importance de la migration de peuplement dans la construction dudit pays. L'Australie connaît aussi la même situation.

Plus près de nous, l'Europe d'après-guerre fit appel à la main-d'œuvre maghrébine et subsaharienne dans la reconstruction de la France notamment. Du travailleur

seul on est passé à la familiarisation de la migration du fait des tracasseries administratives qui ont poussé les migrants à mettre fin à la noria. Il en résulte aujourd'hui la question de la seconde génération qui se pose avec acuité dans de nombreux pays.

On notera le passage d'une l'immigration souhaitée à une immigration sélective dans tous les pays ci-dessus cités.

Il faut toutefois noter que les statuts migratoires ne sont pas figés. Un pays d'émigration peut devenir un pays d'accueil à l'image de l'Espagne ou le l'Italie.

La migration est et restera un moteur du développement.

Le rapport PNUD de 2009 intitulé *Lever les barrières. Mobilité et développement humains* donne la pleine mesure de cette thèse et marque un tournant important dans la perception de la migration au plan mondial.

Le migrant : agent de développement

Considérés comme des protagonistes décisifs et incontournables de la transformation sociale, économique et politique des territoires d'accueil comme des zones de départ, les migrants de la vallée du fleuve Sénégal, en l'occurrence ceux du triangle de l'émigration vers la France (Kayes, Tambacounda, Sélibabi) sont de remarquables piliers du développement local. Ils doivent cependant se plier aux exigences du dialogue inclusif et être respectueux des attributions de chacun des acteurs de la construction des territoires en particulier des élus locaux – pierres angulaires de la conduite des affaires de la cité - qui tirent leur légitimité des urnes. En consolidant chaque jour davantage les bases de leurs mobilités, les populations sahéniennes qui n'ignorent pas l'énorme profit qu'elles peuvent tirer de la migration exploitent celle-ci à des fins de développement local. Dès lors que le fait de quitter son terroir villageois doit permettre à ceux qui sont restés de mieux vivre, l'engagement des migrants dans la construction des bassins d'émigration apparaît comme une indéniable valeur ajoutée qui profite aussi aux zones d'accueil. Il

apparaît sous ce registre que la mobilité est un important facteur de développement qui doit être soutenue et encouragée.

A la faveur des avancées démocratiques qui mettent l'accent sur la participation citoyenne à la prise en charge du développement à la base, la reconnaissance de l'apport des migrants aux territoires d'accueil et de départ constitue une nouvelle donne du développement durable. A condition de s'inscrire dans une volonté manifeste des migrants et non dans des considérations clientélistes, la prise en compte de la variable migration dans la planification locale peut contribuer efficacement à la bonne gouvernance et au développement territorial.

2.

LA MIGRATION EST AUJOURD'HUI LE PARENT PAUVRE DE LA MONDIALISATION

À la faveur de la mondialisation, des secteurs comme l'informatique, les télécommunications, le tourisme, etc. raccordent de plus en plus le continent africain au reste du monde alors que les législations nationales restent figées en ce qui concerne la libre circulation des personnes.

Un tel décalage résulte d'une interprétation à la fois courante et erronée qui réduit la mondialisation à une seule dimension : la circulation des biens et des capitaux. De fait, l'orientation plutôt matérialiste de l'implication africaine dans le processus tranche très nettement avec le peu d'attention accordé à la citoyenneté sans frontières qui est une composante fondamentale de la globalisation. Elle ne tient également pas compte des leçons de l'histoire, notamment de l'apport décisif de la migration internationale au développement de pays prospères comme la Côte-d'Ivoire, le Gabon, l'Afrique du Sud, etc.

L'actualité récente est édifiante sur la controverse autour des migrations

Quelques exemples suffisent à illustrer l'évolution : le mur hongrois et les procès quotidiens de migrants, la Suède qui se barricade, l'Allemagne qui a accueilli 1,100 million de migrants en 2015 et qui révisé sa position par rapport à l'arrivée sur son sol

C'est globalement Schengen qui est menacé ! Le projet de libre circulation et/ou de suppression des frontières

Existe-t-il une alternative au protectionnisme migratoire ? Comment réagissent les pays de l'UMA ou ceux de la CEDEAO ?

Une question importante est : pourquoi le protectionnisme migratoire fait-il son lit dans nos sociétés ?

1. la peur de l'autre qui justifie son rejet en Afrique : l'ivoirité, la « gabonisation », les expulsions récentes du Congo, les attaques contre les migrants en Afrique du Sud ;

2. le chômage qui est un facteur de crispation et de montée en puissance de la xénophobie ;

3. l'insécurité liée crime organisé et à la présence de mouvements djihadistes au Sahel

L'affirmation de groupes terroristes qui se réclament de l'islam - dont les plus en vues sont Al-Mourabitoune, AQMI, GSPC, MUJAO, Ansar Dine, Al- Qaïda, EIAO ex-Boko Haram - constitue une menace pour la paix dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest et, plus particulièrement, pour l'intégrité territoriale du Cameroun, du Mali, du Niger, du Nigéria, de la Mauritanie et du Tchad. En substituant un mode de contrôle basé sur la délinquance et la violence à l'ordre social ancien, ces groupes transnationaux ont imposé, dans tout le Sahara, un vaste espace de trafics criminels (Burgeot, 2011 ; Coulibaly et Lima, 2013 ; Brachet, 2009). Une telle évolution impacte négativement le déploiement des flux

migratoires qui font partie intégrante du mode de vie de la plupart des populations sahéliennes.

Le Sahel, à l'image d'autres parties du monde, est fortement marqué par une intense circulation des hommes indissociable des processus mondiaux de globalisation. Cette mobilité se développe sur des territoires dont les limites transcendent les frontières politiques prenant la forme d'espaces d'échanges consolidés par la proximité culturelle de groupes dont les destins sont étroitement liés. La particularité d'une telle évolution est de faire cohabiter deux formes d'intégration concurrentes : une régionalisation par le bas fondée sur des pratiques qui vont bien au-delà des projets politiques sous régionaux portés par les états-nations.

Je termine, en guise de conclusion par un plaidoyer destiné à réussir la migration

1. Garantir les droits fondamentaux de l'homme parmi lesquels la migration figure en bonne place ;
2. Réduire les coûts de transfert pour favoriser le développement des bassins d'émigration ;
3. Combattre l'exploitation des migrants notamment la traite des êtres humains et améliorer le sort des migrants en détresse ; ceci passe par un changement de la la perception des migrants ;
4. Intégrer la migration dans l'agenda du développement ;
5. Encourager la production de base de données factuelles sur la migration ;
6. Renforcer les partenariats de migration et de coopération

La *Journée mondiale du migrant* qui est célébrée le 20 décembre de chaque année offre l'occasion de dresser un état des lieux de la migration dans le monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.